

Les autres 2.2 milliards correspondent à l'autorisation temporaire obtenue en février dernier aux termes de l'article 39 de la Loi sur l'administration financière. On a dû avoir recours à cet article à cause de l'intransigeance manifestée à l'autre endroit lors de l'étude du projet de loi C-11. Pour la mémoire publique, il y a lieu de rappeler comment les sénateurs libéraux ont délibérément retardé l'adoption du projet de loi. Leur conduite irresponsable a coûté 15 millions de dollars aux contribuables canadiens. Cet incident illustre la mauvaise gestion fiscale que nous avons subie pendant les 16 dernières années.

Cette amère expérience soulève inévitablement des questions plus complexes, des questions qui découlent de cette loi financière, et assurément il n'y a rien de comparable dans notre pays au déficit annuel et cumulatif, le principal élément des besoins financiers du gouvernement et en conséquence, la principale cause des sommes astronomiques qui figurent dans des mesures d'emprunt comme celle-ci.

Permettez-moi de commencer mon bref exposé, monsieur le Président, par une analogie. Dans la vie de la plupart des citoyens, l'achat d'une maison représente généralement la plus grande transaction financière. Cette transaction représente le plus souvent des dizaines de milliers de dollars et l'acquéreur contracte une hypothèque remboursable sur plusieurs années. La grande majorité des Canadiens travailleront pendant longtemps pour rembourser cette dette le plus rapidement possible. Pourquoi? Point n'est besoin d'avoir la bosse des finances pour comprendre qu'il n'est pas souhaitable de vivre à crédit en permanence. Le détenteur de l'hypothèque sait que ce n'est qu'un moyen d'atteindre une fin souhaitable et que plus tôt il en sera soulagé, mieux cela vaudra. Car il serait possible d'utiliser beaucoup plus profitablement à d'autres fins l'argent que l'on consacre à rembourser le principal et l'intérêt, des intérêts qui trop souvent hélas dépassent le capital. Cependant, si les dépenses annuelles du détenteur excèdent son revenu, il éprouvera de plus en plus de difficultés à honorer ses paiements mensuels. Si cet état de choses dure pendant assez longtemps, il finira par perdre sa maison.

Il existe, monsieur le Président, un pas de géant entre le propriétaire moyen qui doit rembourser une hypothèque de \$25,000, \$50,000 ou \$75,000 et le gouvernement du Canada dont les rentrées et les dépenses annuelles s'élèvent à des millions de dollars, mais les principes économiques fondamentaux sont les mêmes dans les deux cas. Notre pays fait face à une grave situation financière. Si le propriétaire de maison avait géré ses finances personnelles pour en venir à des besoins financiers comparables à ceux du gouvernement fédéral depuis une quinzaine d'années, ce propriétaire depuis longtemps aurait manqué à ses engagements hypothécaires, aurait fait faillite et lui-même et ses enfants auraient été endettés jusqu'à la fin de leurs jours.

Telle est la situation du gouvernement aujourd'hui. Tout simplement parce que le gouvernement, comme n'importe quel particulier, qui s'est permis de dépenser beaucoup plus que son revenu et a dû emprunter pour combler la différence, s'endette tous les jours davantage. Voilà ce que nous avons fait depuis

Pouvoir d'emprunt—Loi

16 ans. Voilà depuis le début des années 70 que nous avons des budgets déficitaires si bien que nous en sommes au point où le déficit annuel probable était de 37 milliards au moment où nous avons pris le pouvoir en septembre, pendant que la dette publique s'élevait à 190 milliards pour l'exercice 1985-1986. Heureusement, les mesures conjuguées prises dans l'exposé économique de novembre et dans le budget du mois de mai ont réduit de 37 à 31.1 milliards l'ampleur du déficit prévu.

Voyons ce qui se passerait sur une période de cinq ans, c'est-à-dire d'ici 1990. Sans les mesures d'austérité et de relèvement fiscal prévues dans la déclaration de novembre et dans le budget de mai, le service de la dette nous aurait coûté 50 milliards de dollars par année et non pas les 22.1 milliards actuels. Autrement dit, les frais d'intérêt à eux seuls auraient été 226 p. 100 plus élevés qu'ils ne le sont actuellement en seulement cinq ans et demi.

Si nous n'agissons pas maintenant pour rectifier ces 16 années de mauvaise gestion libérale, les frais d'intérêt annuels pourraient atteindre 50 milliards de dollars. L'objectif commun de la déclaration de novembre dernier et du budget de mai est de réduire de quelque 20.1 milliards de dollars notre déficit annuel en 1990. Nous atteindrons 80 p. 100 de notre objectif en comprimant les dépenses et les 20 p. 100 restants grâce à des recettes supplémentaires.

La dette publique nette représente actuellement 45 p. 100 du produit national brut et les frais annuels de cette dette dépassent l'ensemble des dépenses fédérales au titre de la sécurité de la vieillesse, du supplément du revenu garanti et de la participation fédérale au régime d'assurance-maladie. Ces données sont d'une telle ampleur qu'il vaut la peine que je les répète. Le service annuel de la dette est plus élevé, à lui seul, que toutes les dépenses du gouvernement fédéral pour la sécurité de la vieillesse, le supplément du revenu garanti et sa contribution au régime d'assurance-maladie réunis.

Le ministre des Finances (M. Wilson) nous a expliqué, dans l'un de ses documents intitulé «Le plan financier», en quoi consistait cet euphémisme qu'on emploie lorsqu'on parle de «problème financier.» Il rappelle que la dette fédérale nette a augmenté presque quatre fois plus rapidement que le produit national brut et les frais d'intérêt trois fois plus vite que les recettes de l'État. Ce qui est advenu au rapport dette-PNB pendant le restant de la dernière décennie est inextricablement lié à trois grandes variables économiques: les taux d'intérêt, le taux de croissance économique réelle et la taille du déficit. Voici ce qu'a déclaré le ministre des Finances à ce sujet:

• (1730)

Au cours d'une certaine année, un déficit budgétaire peut soutenir l'activité économique. Cependant, si les taux d'intérêt réels sont supérieurs à la croissance économique réelle pendant une période prolongée, comme cela a été le cas ces dernières années et l'est encore aujourd'hui, le déficit aura tendance à augmenter plutôt qu'à diminuer, l'économie n'étant pas en mesure de dégager des recettes supplémentaires suffisantes pour financer les frais de service toujours croissants d'une dette en augmentation. Le gouvernement doit alors continuer d'emprunter sur la croissance future uniquement pour financer les déficits passés. Ces emprunts accroissent eux-mêmes les dépenses futures d'intérêt et mettent en branle un cercle vicieux où, faute de mesures de la part des responsables, la dette continue de progresser plus vite que l'économie.